## Charte du collectif du 4 février

Les associations membres du collectif du 4 février ont adopté la présente charte pour exprimer leurs convictions communes, rappeler les engagements et les valeurs qui sont les leurs et fonder leurs actions. Cette charte est un outil mis à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent promouvoir la Journée internationale de la fraternité humaine et s'engager pour mettre en œuvre concrètement la fraternité, dans l'esprit de l'appel lancé par ce collectif : « Pour que la fraternité soit l'affaire de toutes et tous ». Pour bâtir un monde fraternel et durable, nous avons besoin les uns des

autres.

Journée

Interna-

tionale de

Humaine

la Fraternité

- 1. Troisième pilier de notre devise républicaine, la fraternité est à prendre au sérieux. Elle doit se vivre au quotidien dans les liens que nous créons et dans nos actions individuelles et collectives comme dans les débats démocratiques et les politiques publiques qui en résultent.
- 2. Parce qu'il s'agit de notre avenir, l'engagement pour la fraternité doit être l'affaire de toutes et tous. Il concerne chaque citoyen de notre pays, quel que soit son âge, son origine, sa culture, son milieu social, sa religion ou ses convictions philosophiques.
- 3. Pour être fraternel, nous voulons cultiver une attitude d'écoute et de bienveillance, sans rechercher la faille chez l'autre mais en privilégiant les aspects positifs, la confiance et la compréhension mutuelle.
- **4.** S'engager pour la fraternité, c'est œuvrer pour une société inclusive et combattre toutes les formes d'exclusion et de racisme, comme l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie, l'homophobie et toutes les discriminations condamnées par la loi (\*).
- **5.** Vivre ensemble de manière fraternelle, ce n'est pas seulement se tolérer en cohabitant passivement les uns à côté des autres. Vivre ensemble de manière fraternelle, c'est pratiquer la coexistence active, lancer des initiatives communes et agir ensemble dans les champs du social, de l'éducation, de l'environnement et de notre humanité commune.
- 6. Dans un monde qui se réarme que ce monde soit réel ou numérique -, marqué par la violence, la haine et le rejet de l'autre, nous voulons témoigner de notre volonté de paix en nous engageant en particulier auprès des plus vulnérables.
- 7. Nous croyons à la force de la non-violence, à l'engagement citoyen pour combattre les stéréotypes, les préjugés et les inégalités qui minent l'avènement d'une humanité réconciliée.
- **8.** Pour nous, la fraternité humaine est universelle. Elle fait partie du message commun des grandes religions comme des grandes philosophies humanistes. En cherchant à vivre en harmonie les uns avec les autres, femmes et hommes de toutes convictions (athées, agnostiques ou religieuses) témoignent de cette fraternité au quotidien. Cette rencontre interconvictionnelle permet de conjuguer identité et altérité.
- 9. Nous croyons que la famille humaine est une. Nos différences sont une chance et, en développant la culture de la rencontre, nous savons qu'elles peuvent se conjuguer pour bâtir une société juste et durable.

**Contact**: <a href="https://fraternitehumaine4fevrier.fr/">https://fraternitehumaine4fevrier.fr/</a>

(\*) 25 critères reconnus par la loi, voir site « Défenseur des droits » : comment savoir si je suis victime de discrimination et comment lutter contre les discriminations